



# ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

## COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

**DU 4 AU 13 JUIN 2019**



# CONDITIONS DE TRAVAIL

**DÉFENDRE LA SANTÉ AU TRAVAIL  
DE CHACUN**

[WWW.UNSA.ORG](http://WWW.UNSA.ORG)



# VOS CONDITIONS DE TRAVAIL

## QUEL ÉTAT DES LIEUX ?

### UNE DÉGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

**Quels que soient les postes occupés, les salariés sont confrontés à des situations qui génèrent un surcroît de travail :**

- La multiplication des applications informatiques génère une charge de travail importante.
- Le travail en open-space au Galaxie pose de nombreux problèmes (bruit, indiscrétion, déconcentration..).
- Un élargissement des tâches et missions couplé à une insuffisance des effectifs.
- Des dépassements des horaires de travail.
- Une redéfinition géographique des zones de travail augmentant les temps de déplacement.

### DES SITUATIONS DE VIOLENCE DE PLUS EN PLUS NOMBREUSES

Dans un contexte économique où les inégalités sociales se creusent, les salariés en contact avec les résidents ou l'accueil de ceux qui vont l'être, sont les premiers confrontés à leur désarroi, à leur souffrance. Leur insatisfaction se traduit de plus en plus par de la violence : manque de respect, incivilités verbales, voire agressions.



*Agressions avec arme  
Agressions à main nue  
Menaces de mort  
Actes d'intimidation  
Violences verbales*

### LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX DES INDICATEURS QUI QUESTIONNENT

**En 3 ans, le nombre de jours d'absence pour les arrêts courte durée (de 1 à 3 jours) a augmenté de 40%\*.**

*\*Source : Bilan social 2017*

Les salariés font face à des injonctions paradoxales et à des exigences émotionnelles importantes : répondre à des situations de souffrance et précarité tout en respectant des objectifs de rentabilité.

Le sentiment d'un travail bâclé, de missions difficiles à accomplir et des moyens jugés insuffisants génèrent un sentiment d'inutilité.

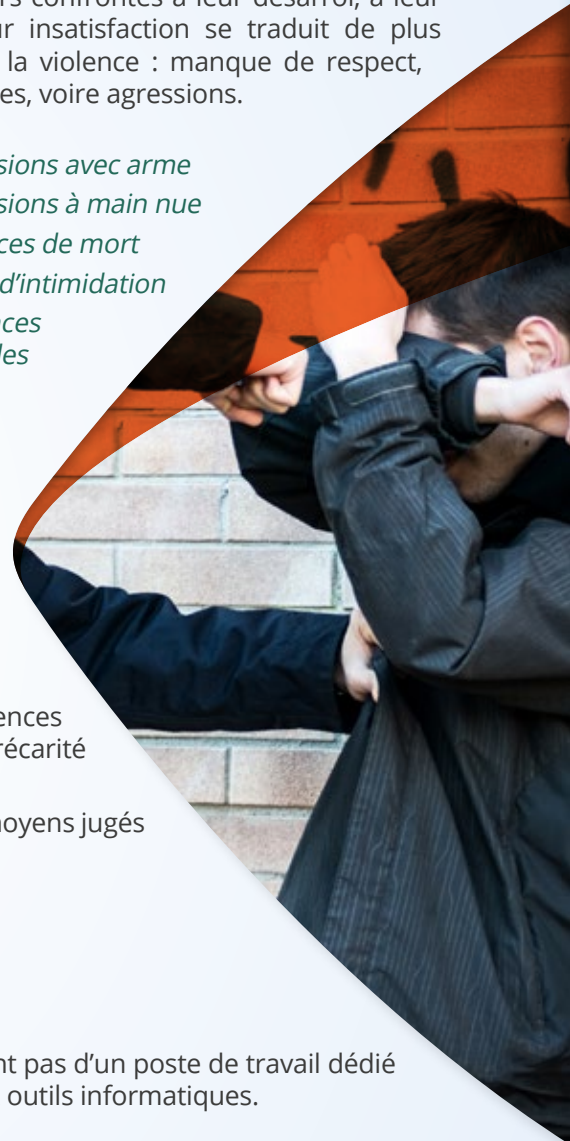
### UNE FRACTURE NUMÉRIQUE

De nombreux salariés ne sont pas équipés d'ordinateurs, ou ne disposent pas d'un poste de travail dédié et sont obligés d'attendre qu'un bureau soit disponible pour accéder aux outils informatiques.

### DES FRONTIÈRES ENTRE VIE PROFESSIONNELLE ET VIE PRIVÉE QUI SE CHEVAUCHENT

**Les sollicitations en dehors des heures de travail sont fréquentes.** Pour ceux qui sont dotés d'équipements professionnels : ordinateur, smartphone : le travail s'invite à la maison !

Le caractère obligatoire des astreintes, pour certains salariés, amplifie ce phénomène, d'autant plus qu'elles sont insuffisamment compensées.



# LE PROJET UNSA

POUR AMÉLIORER VOS CONDITIONS DE VIE AU TRAVAIL



## ADAPTER LES EFFECTIFS À LA CHARGE DE TRAVAIL RÉELLE

AVEC POUR OBJECTIF DE LA RENDRE EQUILIBRÉE POUR TOUS

La Direction doit évaluer la charge de travail et s'engager à adapter les effectifs lors de l'attribution de nouveaux projets ou missions. Affecter toujours plus de missions à des collaborateurs déjà en surcharge de travail : cette technique n'est pas acceptable.

**Nous nous battons pour que le salarié ne soit pas une variable d'ajustement et pour obtenir un état des lieux sur la charge de travail.**



## STRUCTURER L'ATTRACTIVITÉ DES POSTES À POURVOIR ET LE PROCESSUS D'INTÉGRATION

DES NOUVEAUX ENTRANTS POUR EVITER TOUTE SURCHARGE

La Direction doit travailler sur l'attractivité des postes à pourvoir pour atteindre le « ZERO POSTE VACANT ». La Direction doit mettre en place un dispositif pour intégrer durablement les nouveaux collaborateurs, et non pas solliciter, les salariés déjà en poste et surchargés.

**Nous serons attentifs à ce que tous les départs soient remplacés et que le tutorat des nouveaux soit reconnu.**



## RENFORCER L'EMPLOYABILITÉ INTERNE ET RENDRE POSSIBLE LES ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

POUR GARANTIR VOTRE MAINTIEN DANS L'EMPLOI

Les dispositifs de formation pour renforcer, développer et multiplier les compétences des collaborateurs sont inadaptés, insuffisants. Certains métiers conduisent à une importante usure physique et psychologique : vous former, c'est vous protéger, c'est vous offrir des perspectives d'évolution, c'est donc la garantie d'un travail qui s'exerce dans de bonnes conditions.

**Nous veillerons à ce que le plan de formation offre de réelles évolutions de carrière et que le budget alloué soit à la hauteur des souhaits de chacun.**



## REVOIR LES CONDITIONS DE L'ASTREINTE : UNE MEILLEURE COMPENSATION,

UN FONCTIONNEMENT BASE SUR LE VOLONTARIAT, DES RÉPONSES A VOS ATTENTES

L'astreinte est imposée pour certaines catégories et l'indemnisation ne compense pas l'investissement des salariés. Il est anormal que les salariés de notre entreprise soient moins bien reconnus que ceux des autres entités du Groupe en ce qui concerne l'astreinte.

**Nous demanderons l'ouverture de nouvelles négociations sur les modalités de reconnaissance de l'astreinte et pour un alignement sur les entités du Groupe.**



## OUVRIRE LE TÉLÉTRAVAIL À PLUS DE SALARIÉS, FAIRE APPLIQUER L'ACCORD GROUPE :

UNE ÉGALITÉ DE TRAITEMENT POUR LES POSTES ÉLIGIBLES

Toutes les études le prouvent, le télétravail est un dispositif efficace pour influencer positivement sur la motivation des salariés. Aujourd'hui, tous les salariés ne sont pas éligibles. Pour ceux qui le sont, la validation n'est pas toujours faite. Seule une journée est accordée, au lieu des deux prévues par l'accord Groupe.

**Nous exigerons l'application de l'accord Groupe, que tous les salariés éligibles puissent disposer des deux jours de télétravail par semaine et demanderons l'élargissement des critères d'éligibilité.**

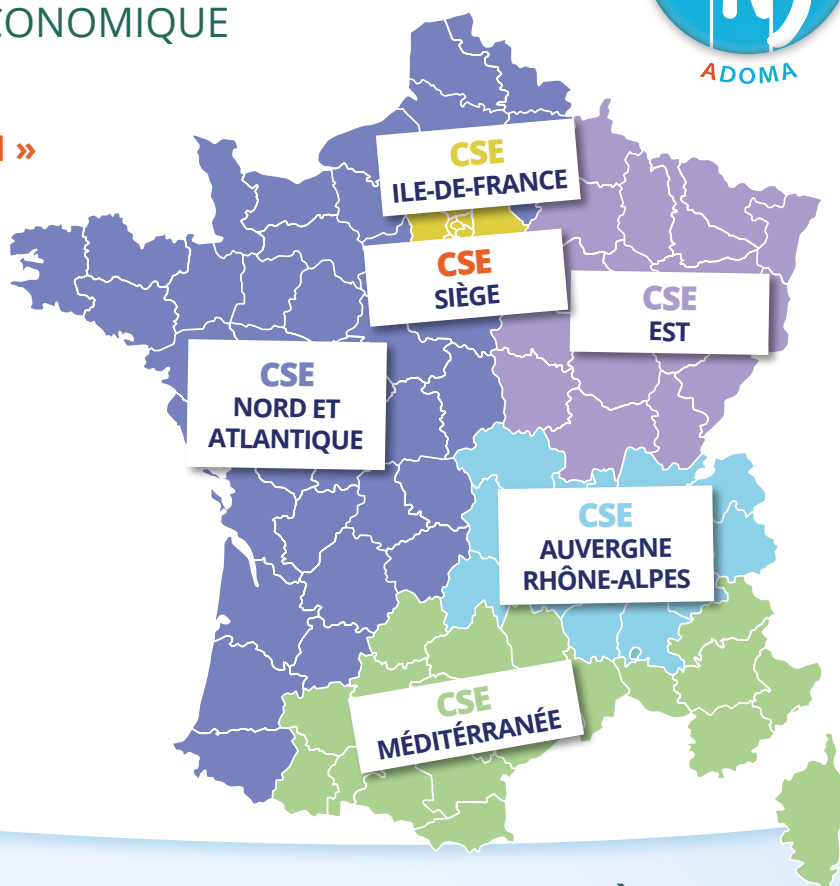
# ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

CE QUI VA CHANGER AVEC LA MISE EN PLACE  
DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE



## LA FORMULE « TOUT EN UN » DU CSE

Exit les CE, les DP et le CHSCT. Toutes les prérogatives de défense des intérêts individuels et collectifs des salariés sont assurées par les élus du Comité Social et Économique (CSE) et des élus de proximité.



## VOS CONTACTS UNSA ADOMA AU NIVEAU NATIONAL ET AU SIÈGE



**Saïd AKIL**

07 83 35 42 48



**Sylvie PAGNACCO JOLY**

06 65 76 27 46

## VOS CONTACTS LOCAUX UNSA

### IDF

Jean Charles MICHEAU - 06 22 24 28 77  
Michel HERMENT - 06 27 82 86 03  
Abdelfettah BAIBECHE - 06 17 85 56 45

### EST

Alain CAZALE - 07 83 08 89 69  
Michel VUILLERMOZ - 06 98 29 80 48  
Driss MELIANI - 06 19 08 07 95

### MÉDITERRANÉE

Emmanuel DESSI - 06 27 73 09 57  
Djelloul MAMMERRI - 06 67 17 74 01  
Sylvie BOITARD - 06 87 53 72 01

### AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Zhor CROST - 04 72 83 22 84  
Mustapha BENKHEBBAB - 06 58 99 94 13  
Claude RANDOING - 06 14 61 33 72

### NORD ET ATLANTIQUE

Abdelouahed MASTAR - 06 70 92 81 27  
Fouzia LOHMANN-MEHDI - 07 61 60 77 47  
Pascal JULIEN - 06 69 06 76 91

### SIÈGE SOCIAL

Mokhfi KHEMIES - 06 61 35 69 89  
Ali HABLA - 06 83 63 79 82  
Franck BEN LAHCEN - 01 40 61 44 13